

HUY

FORT ET MEMORIAL



Dossier pédagogique

Contexte géographique et historique



Dates clés

- 890 : Première mention incontestée de l'existence d'un château « Li Tchestia » dans un acte de vente.
- 985 : Rattachement du Comté de Huy à la Principauté de Liège.
- 1066 : Charte de Huy.
- 1506 – 1538 : Restauration par Erard de la Marck.
- XVII^e siècle : Guerres de Louis XIV - le château subit douze sièges en trente ans.
- 1715 : Traité de la Barrière qui ordonne le démantèlement du château.
- 1717 : Démolition du château.
- De 1717 à 1818 : La colline stratégique de la ville est laissée à l'abandon.
- 1766 : Construction de l'Hôtel de Ville
- De 1818 à 1823 : Construction du Fort par les Hollandais, en pierre calcaire de Vinalmont.
- 1831 : Le Fort est remis à la Belgique.
- 1876 : Achat du Fort par la Ville de Huy.
- 1880 : Récupération du Fort par l'Etat (ministère de la Défense) - réintégré dans le système de défense de la Meuse - modernisé par Brialmont.
- 1914 - 1918 : Armée allemande - camp disciplinaire pour ses propres troupes.
- 1937 : Ministère de la Défense - 6^e Chasseurs Ardennais.
- 1940 - 1945 : Centre d'internement et de tri pour résistants et otages civils, gardé par la *Wehrmacht* (armée allemande) et contrôlé par la *Geheime Feldpolizei* (police militaire secrète) - plus de 7 000 prisonniers de diverses nationalités européennes.
- 1945 : Ministère de la Justice - prison pour inciviques.
- 1946 : Fermeture de la prison.
- 1957 : Installation du téléphérique des Vallées.
- 1972 : Classement du Fort.
- 1973 : Vente à la Ville de Huy pour le franc symbolique.
- 1976 : L'arrêté de classement est modifié pour assurer également le classement du site environnant.
- 1992 : Musée de la Résistance et des camps.
- 2008 : Inauguration de l'espace muséal.

Introduction

Bâtie au confluent de la Meuse et du Hoyoux, dominé par un promontoire rocheux, Huy a vu ses destinées profondément marquées par sa position sur ces deux cours d'eau.

Si le Hoyoux n'est pas navigable, il a joué un rôle essentiel dans le développement industriel de la ville. La Meuse, par contre, est un axe important, et Huy, à mi-chemin entre Namur et Liège, est restée pendant des siècles une étape importante de la batellerie. A cela, il faut encore ajouter la situation privilégiée de la cité, au carrefour de deux grandes régions agricoles, le Condroz et la Hesbaye.

L'occupation primitive de la ville s'est probablement faite dans le triangle, aisément défendable, entre le rocher du fort, la Meuse et le Hoyoux. Les fouilles archéologiques ont toutefois démontré l'importance économique du quartier d'Outremeuse, sur la rive gauche, siège d'une intense activité à l'époque mérovingienne.

Aux X^e et XI^e siècles, la ville apparaît constituée par son emplacement primitif, au pied du rocher ; le *castrum*, comprenant collégiale et enclôîtres, relayé par une extension dans la plaine alluviale de la rive droite du Hoyoux, le *burgus*. Sous Théoduin de Bavière (XI^e siècle), le rocher est couronné d'un puissant donjon, prélude à un ensemble fortifié appelé à jouer un rôle déterminant, mais aussi funeste, dans l'avenir de la cité. Agrandi sous les successeurs de Théoduin, il acquiert définitivement son statut de résidence princière à la fin du XIII^e siècle.

Une enceinte fortifiée, de forme simple, a protégé l'agglomération marchande dès le XI^e siècle. L'apparition de nouveaux quartiers commerciaux au XII^e siècle (Saint-Rémy, Outremeuse) rend indispensable la construction de nouveaux remparts, de pierre cette fois, qui subsisteront jusqu'au XIX^e siècle et dont une partie est encore visible de nos jours.

L'essor économique de la cité entraîne d'importantes constructions à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle : ce sont le grand hôpital (1263), la halle aux poids (1285), le nouveau pont (1294), la nouvelle collégiale (1311). De nouveaux quartiers se développent : Saint-Mort, Sainte-Catherine et la rue Entre-Deux-Portes.

Le grand désastre bourguignon (1465-1468) laisse un pays exsangue. L'économie hutoise, déjà déclinante depuis un siècle, reçoit un coup fatal. La ville va vivre désormais, jusqu'au XIX^e siècle, avec des hauts et des bas, dans le cadre géographique fixé par son enceinte du XIII^e siècle.

Au XVI^e siècle cependant, l'activité industrielle de la vallée du Hoyoux connaît un certain essor, et ses produits métallurgiques trouvent aisément des débouchés dans les pays voisins. La fin du siècle, marquée par les luttes religieuses, voit consacrer, par l'établissement d'une garnison, le rôle de citadelle de l'ancien château épiscopal.

Le XVII^e siècle fut, incontestablement, le « siècle noir ». Les guerres dites de Louis XIV voient défiler dans le pays les belligérants de tous horizons, et la ville de Huy est une cible de choix : carrefour économique, clé de la Meuse entre Brabant et Allemagne, dominée par un puissant château toujours convoité par l'un ou l'autre, elle doit subir sièges, occupations et bombardements.

Le XVIII^e siècle s'occupe à panser, péniblement, les plaies du siècle précédent. L'indispensable reconstruction, amorcée après le terrible incendie de 1689, s'opère plus ou moins rapidement, mais toujours avec une grande économie d'effets, sinon de moyens,

n'excluant d'ailleurs pas, au début, certaines hardiesses novatrices, tel l'abandon de la croisée de pierre dans les fenêtres des constructions traditionnelles. Mais on trouve à Huy peu d'exemples du style rocaille, qui fleurit élégamment en d'autres villes de la principauté. Suite à une décision du traité d'Utrecht (1713), l'ancien château est rasé en 1717.

En 1766, le plan levé par le géomètre Arnold Dumoulin révèle une agglomération dense, qui n'a guère varié depuis le moyen âge : enfermée dans son enceinte du XIII^e siècle, la cité a gardé son labyrinthe de rues et venelles tortueuses, dont peu étaient pavées et pourvues d'égouts. Les bâtiments religieux y sont nombreux : Huy est alors la ville des « tours et clochers ».

La construction de l'actuel hôtel de Ville (1766) et celle de l'église Saint-Rémy (1742) furent les deux seuls grands chantiers du siècle. Ce n'est que dans le dernier quart de celui-ci qu'un certain redressement économique favorise l'architecture privée. Quelques belles maisons néo-classiques en témoignent encore.

C'est au XIX^e siècle seulement que Huy retrouva sa prospérité d'antan. L'industrie métallurgique connaît une nouvelle période de dynamisme, et la papeterie s'affirme comme le deuxième fleuron économique du pays.

Le visage de la cité se modifie alors, dès l'aube du siècle. Bon nombre de bâtiments religieux ne survivront pas à la sécularisation. Eglises et couvents désaffectés sont détruits ; la flèche de la collégiale disparaît dans un incendie, dès 1803. En 1818, le rocher est à nouveau couronné d'une citadelle.

Huy va s'étendre le long de la Meuse, et surtout en aval de son emplacement d'origine. Les vieux quartiers, jugés insalubres, sont abandonnés par les classes aisées au bénéfice de nouveaux établissements en dehors des anciens remparts. L'extraordinaire essor que connaît alors la ville lui vaut son surnom de « ville des millionnaires ».

L'essoufflement n'apparaît qu'après 1945. Les quartiers « neufs » renferment ainsi quelques exemples d'architecture Art nouveau ou Art déco, mais déjà en moins grand nombre que les constructions des styles éclectique ou historiques de l'époque précédente.

Le XX^e siècle a surtout été marqué par des bouleversements radicaux et irréversibles : la « grande percée » (1963) établit, à travers un tissu urbain séculaire, exceptionnellement préservé, une saignée que tous les efforts actuels tendent à adoucir. Les problèmes posés par la circulation en milieu urbain entraînent également, en aval du pont Roi Baudouin (successeur du *Pontia*), la construction du pont de l'Europe, puis, en 1987, en amont de la ville, le pont Père Pire.

Pour Huy comme pour tant d'autres cités, le dernier quart du XX^e siècle est le moment d'une nécessaire rénovation urbaine, visant à intégrer à la vie d'aujourd'hui les divers éléments qui, à travers les siècles, ont modelé la cité.

REYBROEK J. (dir.), *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, art. sur Huy de COMMANNE J., vol. 15 : Liège – Entité de Huy, Liège, éd. Pierre Mardaga, 1990.

Le site

Entre Namur et Liège, la Meuse décrit à la hauteur de Huy un méandre prononcé et reçoit les eaux du Hoyoux, au cœur de la ville. Ce dernier débouche d'une vallée escarpée du Condroz, dans une large plaine alluviale entourée de collines où son cours ralentit et dessine une série d'îlots.

Le mont Picard, dont la falaise abrupte longe la Meuse, domine le confluent. La rive gauche du fleuve présente une plaine plus étalée dans la boucle du méandre, fermée au nord par le Mont Falise, limite naturelle du berceau de la ville. **La nature a fait de cet endroit un site idéalement adapté à l'installation et à la protection d'une population qui a fortifié l'éminence rocheuse, un site favorable à la naissance et au développement d'une cité ceinturée de murailles et dominée par un château-fort.**

Considérant ce formidable éperon rocheux qu'est le mont Picard et le fait admis que les points de passage les plus importants de la Meuse furent protégés à la fin du III^e siècle, certains historiens émettent l'hypothèse selon laquelle Huy serait née d'une fortification romaine... Les preuves toponymiques et archéologiques font défaut quant à l'existence de ce fameux passage de la Meuse et, étant donné la rareté des découvertes de vestiges d'époque romaine à Huy, il est peu probable que l'endroit ait été fortifié au III^e siècle.

L'étude magistrale de l'historien André JORIS constitue, pour le Moyen Age hutois, une base incontournable que complètent les résultats des recherches archéologiques récentes. Les périodes les plus anciennes sont évidemment très peu documentées par les sources écrites. L'origine de la ville reste sujette à hypothèses essentiellement bâties sur l'examen de sources peu ou pas étayées, légendes et traditions, transcrites par des chroniqueurs parfois fantaisistes. Il faut attendre le début de la période mérovingienne pour voir apparaître les traces des premiers noyaux d'habitat, que l'archéologie situe au début du V^e siècle.

L'historien suppose que le triangle de terre situé au pied du promontoire rocheux, au confluent du Hoyoux et de la Meuse, était naturellement protégé par les cours d'eau et qu'il suffisait de peu d'aménagements pour le fortifier. Là aurait été accueilli le premier noyau d'habitat autour de l'église Notre-Dame dont la première mention écrite date de 635. Ce bourg primitif aurait régulièrement servi de résidence aux évêques dont le point d'attache était Maastricht. Pourtant, les découvertes archéologiques faites à Huy ces vingt dernières années démontrent que l'occupation du sol aux VI^e-VII^e siècles s'étale bien plus largement sans qu'il soit encore possible d'affirmer l'existence à cette période d'une fortification de vallée ou de hauteur.

Les résultats des fouilles attestent une forte densité de la population jusqu'au début de la période carolingienne, le long des bras du Hoyoux et sur la rive gauche de la Meuse ; jusqu'au milieu du VIII^e siècle, les traces des activités des habitants couvrent une surface plus étendue que l'espace délimité par l'enceinte érigée plus tard, aux XI^e et XII^e siècles.

André JORIS insiste sur l'importance obligée de la fonction militaire durant ces temps troublés et suppose que c'est grâce à la remise en état des anciennes fortifications pour parer aux invasions normandes que la ville a pu échapper à la destruction, mais pour cette période pas plus que pour les précédentes, nous n'avons les preuves matérielles de l'existence d'un donjon sur le rocher ni d'une enceinte primitive dans la vallée, palissade, fossé ou levée de terre.

PETERS Catherine, *Huy. L'enceinte urbaine et la fortification de hauteur*, dans Le patrimoine militaire de Wallonie, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2007.

L'endroit où s'établit l'agglomération hutoise est particulièrement bien situé au point de vue géographique. Au nord, une terre riche pour la culture (la Hesbaye), au sud, des forêts, donc du gibier et du combustible, et des terres permettant l'élevage (le Condroz); un fleuve large au débit fort variable mais qui permet une navigation importante (la Meuse), deux rivières, l'une venant des terres du nord (la Mehaigne), l'autre du sud, qui apporte, grâce à la rapidité de son cours, la force motrice nécessaire (le Hoyoux) : tels sont les éléments qui expliquent l'implantation humaine des premiers temps.

Les traits caractéristiques qui fixent la personnalité propre de Huy à travers toute son histoire ressortent parfaitement de l'examen de sa situation géographique. Sa fonction militaire demeure permanente et essentielle entre le IV^e et le XIX^e siècles. Sa fonction commerciale n'est pas moins constante. Point de passage privilégié de la Meuse, au débouché des vallées du Hoyoux et de la Mehaigne, Huy constitue le marché régional des échanges entre deux régions à vrai dire complémentaires : Hesbaye aux riches cultures, Condroz forestier. Elle est aussi une de ces étapes de la batellerie mosane, qui s'égrènent, à 30 km de distance environ, le long du fleuve...

La fonction industrielle est intimement liée au Hoyoux... En effet, ce torrent rapide et puissant fournit aux artisans installés sur ses rives, non seulement une force motrice peu coûteuse, mais aussi l'eau indispensable à une foule d'opérations techniques (draperie, tannerie, papeterie).

A la fonction spirituelle exercée par Huy, une place de choix doit être réservée.

Résidence temporaire des évêques dès le VII^e siècle, pourvue d'une collégiale richement dotée au XI^e siècle, elle comptera quelques abbayes célèbres : le Neufmoustier (XII^e siècle), les Croisiers (XIII^e siècle), sans parler des nombreux couvents ni du pèlerinage de la Sarte.

La ville est donc restée le lieu géométrique de toute une série de fonctions qui se remplacent ou se combinent au long des siècles.

JORIS André, *Destin de Huy. Les grandes phases de l'évolution d'une ville mosane*, dans Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, T. 29, 1975.

L'ancien château (*Li Tchestia*)

Depuis l'antiquité, le site du fort de Huy a occupé une position stratégique des plus intéressantes, qui a largement contribué à la naissance et à l'essor de la ville de Huy. Les origines mêmes de l'ancienne forteresse demeurent assez obscures.

Toutefois, les nombreux vestiges gallo-romains de la région rendent quelque peu probable l'hypothèse de l'existence d'un simple fortin à cet endroit.

La première mention incontestée du château de Huy est celle d'un acte de vente daté de 890. Notre *Tchestia* ne réapparaît ensuite qu'en 943, alors qu'il est devenu la place forte d'une ville au centre d'un vaste comté, comprenant, outre une pointe en Ardennes, une grosse partie du Condroz et des villages hesbignons.

Le comté de Huy ne connut qu'une durée éphémère : en 985 déjà, le comte Ansfrid, embrassant l'état ecclésiastique, céda au prince-évêque de Liège Notger, son comté, la ville et le château.

A dater de ce moment, l'histoire de Huy et de sa forteresse se confondent avec celle de la principauté de Liège, laissant dès lors entrevoir l'enjeu très particulier du point stratégique hutois.

Au fil des siècles, le *Tchestia* subit de nombreux et divers agrandissements et aménagements.

En 1328, le prince-évêque Adolphe de la Marck, en conflit avec ses sujets liégeois, vient s'y réfugier et Jean de Bavière l'imite en 1408. Charles Téméraire gratifia le château d'une complète restauration lorsqu'il s'y installa en 1472, mais c'est à Érard de la Marck que nous devons les principaux embellissements, dont l'impressionnant puits de 90 m de profondeur au bord duquel on peut toujours se pencher aujourd'hui.

En 1595, c'est le gouverneur de Breda, Héraugière, qui s'en empare, avant que le comte de la Motte ne l'en déloge et restitue le bien aux Hutois.

Verrou occidental de la politique stratégique et militaire de la principauté de Liège, la forteresse hutoise devint l'enjeu durant toute l'époque moderne des guerres que se livrèrent les puissances étrangères dans notre région. Il était en effet de notoriété que « qui tenait Huy tenait la Meuse ».

C'est ce qui valut à la ville le rôle déterminant qu'elle joua, au XVII^e siècle, durant les guerres de Louis XIV. La forteresse dut subir dans le dernier quart du grand siècle une bonne douzaine de sièges, tombant tour à tour dans les mains des armées du roi de France ou dans celles de la coalition qui lui faisait face (douze sièges en trente ans : 1674 (prise par les Allemands) - 1675 (reprise par les Français) - 1676 (destruction de la ville et du pont) - 1678 (reprise par les Français) - 1688 (idem) - 1689 (destruction de la ville) - 1692 - 1693 (siège français) - 1694 (reprise par les alliés) - 1696 (bombardement par Louis XIV) - 1703 (reprise par les alliés) - 1705 (bombardement destructeur - reprise par les Français)).

Cette période de guerres sonnera le glas de l'édifice que les Hutois considéraient, non sans raison, comme une des merveilles de leur ville. La ville de Huy et son château eurent à subir, dans le dernier quart du grand siècle, une bonne douzaine de sièges, tombant tour à tour dans les mains des armées du roi de France ou dans celles de la coalition qui lui faisait face.

Cette lassitude et cette frayeur à l'égard des événements amenèrent tout logiquement les habitants de la cité mosane à souhaiter vivement la destruction complète de ce trésor d'architecture, auquel pourtant ils tenaient tant.

Ce fut chose faite avec le traité de la Barrière en 1715, qui ordonnait le démantèlement des places fortes dont celle de Huy, pour mettre fin à la guerre de succession d'Espagne.

Dès 1717 et pendant plus d'un siècle, la colline stratégique de la ville fut laissée à l'abandon. Mais la chute de l'Empire français, le traité de Vienne et le rattachement de nos régions aux Pays-Bas rendirent à cet endroit son importance stratégique.

La ligne défensive de la Haute Meuse

A la mort de Louis XIV, la France avait perdu sa prépondérance en Europe. Un certain équilibre fut établi à la Paix d'Utrecht. Le traité de la Barrière en 1715 accorde le droit aux Provinces-Unies d'entretenir des garnisons dans une série de villes de la frontière méridionale des Pays-Bas.

Cette barrière était bien entendu dirigée contre la France et son impérialisme, sa politique de domination et de suprématie.

Durant tout le XVIII^e siècle et le début du suivant, on parlera ainsi du régime autrichien, de la barrière de 1795, de celle de Napoléon. Tout cela au rythme des puissances installées dans nos provinces.

Le congrès de Vienne (1815)

Cent ans plus tard, les coalitions contre la France de Napoléon terrassent la révolution de 1789 et ses grands principes de liberté. Le congrès de Vienne en 1815, avec ses « utopies » et ses « archaïsmes », n'est qu'une tentative nouvelle d'un retour à l'équilibre politique et social en Europe. Quatre « grands » (Angleterre, Prusse, Russie et Autriche) dominent les débats. La surveillance de la France, un pays dangereux, nécessite la réédification de l'antique barrière.

Avec beaucoup de prescience quant à une reprise des hostilités par la France, Lord Wellington avait envisagé dès 1814 de rétablir sur le sol des départements belges une « barrière » qui, par souci d'économies, récupérerait les vestiges des anciennes places fortes démantelées. D'abord confié à des unités des *Royal Engineers* aidés de 20 000 paysans réquisitionnés, les travaux de rétablissement des douves, de déblaiement des fossés de coupure vont bon train. Interrompus par la campagne de Waterloo, ils vont après 1815 aboutir à trois lignes successives de places fortifiées, parallèles en gros à la nouvelle frontière française établie par le traité de Vienne.

- Une 1^{ère} ligne commandant toutes les routes venant de France, s'appuyant à sa gauche sur la vallée de la Meuse et à sa droite sur les inondations pouvant être réalisées dans les Flandres. Elle comprenait Nieuport, Ypres, Menin, Tournai, Ath, Mons, Charleroi, **Dinant**, **Huy** et Liège avec comme postes avancés les forteresses de Philippeville et de Mariembourg.
- Une 2^{ème} ligne se composait d'Ostende, Gand, Termonde et Anvers, avec Audenarde comme poste avancé. Pour combler l'éternelle « trouée du Limbourg » entre Anvers et Maastricht, on envisageait de fortifier ultérieurement Malines, Aarschot, Diest et Hasselt, ce qui n'était pas encore effectif en 1830, mais on comptait y suppléer par l'utilisation des vallées de l'Escaut, du Rupel, de la Dyle et du Demer, sans compter les canaux de Gand et Bruges.
- Purement hollandaise, la 3^{ème} ligne s'appuyait sur la Basse-Meuse et le Bas-Rhin avec des forteresses à Flessinghe, Bréda, Venloo, etc.. et Maastricht comme poste avancé.

Le temps des barrières

Ce plan grandiose, un peu démesuré et surtout très coûteux, est réalisé à partir de 1816 et n'est terminé dans ses grandes lignes qu'en 1825. Il a été subsidié « à frais communs » par les anciens coalisés de 1814-15 et la France vaincue, pour un total de plus de 75 millions de florins.

Le royaume de « l'amalgame hollando-belge » n'aime pas les frais et les impôts guerriers et a gardé un très mauvais souvenir de la conscription du régime français. Il exécute ses obligations, mais ses alliés, au fil des inspections, se rendent compte rapidement qu'ayant lésiné sur les garnisons, il a rendu les forteresses belges plus dangereuses qu'utiles... Aussi par une convention secrète adoptée en 1818 au congrès d'Aachen, les Alliés recommandent de faire occuper dès le *casus fœderis* les forteresses des Flandres et de l'Escaut (sauf Tournai et Anvers) par les troupes britanniques, les citadelles mosanes de **Huy, Namur, Dinant** et les places de Charleroi, Mariembourg et Philippeville par l'armée prussienne. Les Prussiens pourraient ainsi avoir un accès facile au plateau central et comme ils seraient plus rapidement sur place que les Anglais qui devaient s'embarquer, (puis débarquer), on leur avait réservé les citadelles pouvant être défendues avec peu de troupes car situées sur des éperons rocheux. Les Britanniques auraient des têtes de pont qui pourraient aussi leur servir de couverture à un éventuel réembarquement précipité. Quant aux « Hollando-Belges », ils garderaient les places de la « ligne parallèle » Menin-Tournai-Ath-Mons-Bouillon-Liège pour y faire une « défense d'arrêt » en attendant l'arrivée des troupes étrangères de secours (en liaison avec leur armée de campagne mais pouvant encore, même isolées, « tenir » plusieurs semaines en cas d'attaque française). Anvers et Maastricht, où les travaux avaient été plus importants, constitueraient la ligne principale de résistance des provinces du Nord. L'armée hollando-belge n'était donc vue que comme des espèces de concierges de forteresses qu'elle aurait à remettre au plus tôt à de « vrais » soldats.

Le démantèlement

A part les événements de 1830, l'année de la Révolution belge et de la fin de la domination hollandaise, les citadelles de la nouvelle barrière n'ont pas connu le feu : guère de combats importants, elles tombèrent à peu près intactes dans les mains belges.

Désuètes, elles ne devaient pas subsister bien longtemps.

Beaucoup disparurent entre les années 1850 et 1870.

Sur la Meuse, on conserve Liège, **Huy, Namur et Dinant**.

BALACE Francis, *L'art de la guerre en Belgique au XIX^e siècle. La dangereuse illusion des remparts*, dans Le patrimoine militaire de Wallonie, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2007, p.51 et ss.

Le Fort

La chute de l'empire français, le traité de Vienne et le rattachement de nos régions aux Pays-Bas rendent à cet endroit son importance stratégique.

En 1818, le royaume des Pays-Bas décide la reconstruction d'une forteresse qui s'intégrera dans la ligne des défenses mosanes (Dinant, Namur, Huy, Liège, Maastricht).

Ce que nous voyons aujourd'hui est donc un fort hollandais construit entre 1818 et 1823.

La première pierre de l'ouvrage militaire actuel fut posée le 6 avril 1818.

L'inscription néerlandaise gravée au-dessus de la porte d'entrée nous apprend que sa conception est due au lieutenant-colonel ingénieur Cammerlingh et que les travaux furent exécutés sous la direction du capitaine ingénieur Amemaet.

En 1823, c'est un énorme quadrilatère en pierres calcaires de Vinalmont, à côtés inégaux, qui se présente au public.

Cette forteresse affrontant la Meuse sur 148 m, la ville et la descente du Condroz, était équipée d'une cinquantaine de bouches à feu.

Tous les murs extérieurs sont percés de meurtrières ; aux quatre coins, sont situés des bastions en saillie, réunis par des courtines d'une hauteur moyenne de 17 m.

Un bastion (au nord) domine la Collégiale, un surveille la Meuse (au sud-ouest) et à l'est, deux en flanquent l'entrée.

Entre ces derniers, un bastion plus bas contrôle l'accès par le plateau. Ces bastions renfermaient les magasins, dont ceux à poudre, l'artillerie, la boulangerie, et, pour celui du nord-ouest, le quartier des officiers.

Le fort pouvait abriter 600 hommes logés dans les courtines aménagées en vastes dortoirs et équipées des installations nécessaires.

L'approvisionnement en eau était garanti grâce à l'ancien puits que fit creuser Érard de la Mark au XVI^e siècle et que le pouvoir hollandais eut soin de conserver et de consolider.

En 1831, à l'indépendance de la Belgique, il est remis aux Belges.

En 1876, la Ville de Huy achète une première fois le bâtiment pour 30 000 Bfr.

En 1880, le fort redevient propriété de l'État et est intégré par le général Brialmont dans le système défensif de la Meuse. Ce dernier, dirigé à présent vers l'est, se polarise autour de deux places fortifiées : Liège et Namur. Pour barrer efficacement le fleuve, Brialmont désire la construction d'un fort d'arrêt à Lixhe (construction qui ne sera pas réalisée) et la transformation en fort d'arrêt de la citadelle hutoise. L'importance stratégique de la place de Huy reste alors toujours d'une grande actualité. Les installations et l'armement se voient modernisés (cf COENEN E., *Les canons de 5,7 cm du fort de Huy*, dans Bulletin du C.L.H.A.M., tome IX, fascicule 9, Liège, 2006). Une garnison importante occupe enfin la citadelle.

Le fort au XX^e siècle

Première Guerre mondiale

En 1914 - 1918, il ne joue aucun rôle militaire, mais est à nouveau utilisé comme prison, cette fois par les Allemands.

L'occupant en fait un camp disciplinaire pour ses propres troupes : réfractaires ou déserteurs que la longueur de la guerre n'enthousiasmait aucunement. Aussi, la population de ce bagne s'accroît de façon symptomatique au cours des derniers mois de la guerre.

Entre-deux-guerres

En 1937, il est réoccupé par le ministère de la Défense nationale et devient lieu de casernement du 6^{ème} Chasseurs Ardennais, jusqu'en mai 1940.

Seconde Guerre mondiale

De mai 1940 au 5 septembre 1944, les Allemands transforment le fort en camp de détention gardé par la *Wehrmacht* (armée allemande) et contrôlé par la *Geheime Feldpolizei* (police militaire secrète).

Plus de 7 000 prisonniers de plusieurs nationalités y sont incarcérés.

Y sont emprisonnés :

- 1 240 prisonniers français (départements du Nord et du Pas-de-Calais).
- Plus de 6 000 belges et étrangers : anglais, tchèques, polonais, italiens, hongrois, autrichiens, soviétiques et même allemands.

Le matin du 5 septembre 1944, les Allemands libèrent les détenus par petits groupes et à midi, les grilles sont ouvertes.

Dès le 12 septembre 1944, le ministère belge de la Justice y installe un centre d'internement pour inciviques. Le dernier d'entre eux est libéré en décembre 1946 puis le centre ferme ses portes.

Le fort aujourd'hui

Propriété de l'État, **le fort est classé par arrêté royal du 5 avril 1972.**

Il est cédé à la Ville de Huy pour un franc symbolique le 16 avril 1973.

L'arrêté de classement est modifié en date du 1er octobre 1976 pour assurer également le classement du site environnant.

Avec ses chambres de détention, ses cachots sinistres, sa salle d'interrogatoire et ses lavoirs rudimentaires, il reste un témoignage intact de l'univers concentrationnaire nazi.

Le 7 mai 2008, un nouvel espace muséal est inauguré. Il éclaire le visiteur sur les conditions de vie des prisonniers au fort de Huy durant la Seconde Guerre mondiale.

Diverses thématiques allant de l'arrestation à la déportation, en passant par l'arrivée au fort, la découverte de la chambrée, les travaux et corvées, la vie quotidienne, la nourriture, ou encore les contacts avec l'extérieur, les cachots et l'exécution sont abordés à travers le témoignage d'hommes et de femmes qui ont vécu cette douloureuse expérience.

Une salle audiovisuelle complète la visite.

Qui est incarcéré, quand et pourquoi ?

De mai 1940 au 5 septembre 1944, les Allemands transforment le fort en camp de détention gardé par la *Wehrmacht* (armée allemande) et contrôlé par la *Geheime Feldpolizei* (police militaire secrète). Plus de 7 000 prisonniers de plusieurs nationalités y sont incarcérés.

Les prisonniers français

En mai-juin 1941, malgré l'oppressante présence militaire allemande en "zone interdite", la révolte gronde chez les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Ces hommes, auxquels les Allemands demandent sans cesse des efforts supplémentaires, ont faim et ils ont la rage au cœur de voir leurs femmes et leurs enfants privés de nourriture. La colère grandit et, brusquement, c'est la grève, au nez de l'occupant. Le puits n°7 des Compagnies Minières cesse le travail et le mouvement se répercute sur tout le bassin minier : 100 000 mineurs sont en grève, soutenus par la population. Les représailles des nazis ne tardent pas et, dès le 6 juin, c'est par centaines que les grévistes sont emmenés dans des camps de détention parmi lesquels le fort de Huy où ils sont en transit avant d'être déportés.

Un premier convoi, au départ de Valenciennes, arrive le 14 juin 1941 avec 276 prisonniers, il est très rapidement suivi de nombreux autres convois.

Jean-Marie Fossier en fait partie et sera incarcéré au fort de Huy du 17/03/43 au 7/05/1943 (sous le numéro matricule 3228), avant d'être transféré à Douai.

Il a pu reconstituer un certain nombre de ces convois :

FOSSIER J.M., *Nord-Pas-de-Calais, zone interdite, mai 1940 - mai 1945*, Paris, éditions sociales, 1977.

Jusqu'au 11 mai 1943, 33 convois en provenance de Valenciennes, Lille, Loos, Béthune, Arras, Douai et Doullens, achemineront vers le fort de Huy 1240 prisonniers.

Les arrêtés de «Sonnevend»

Le 22 juin 1941, les Nazis violent le pacte de non-agression négocié avec Staline en 1939 et envahissent l'Union soviétique.

Le même jour, une vaste opération, baptisée *Sonnevend* (solstice d'été), est déclenchée. Elle vise à décapiter toute résistance organisée par l'arrestation des responsables antifascistes divers : communistes, socialistes, syndicalistes, francs-maçons.

A travers la Belgique occupée, des convois affluent vers Huy, entre le 22 et le 26 juin 1941.

Ce groupe important de prisonniers rassemble de nombreuses personnalités qui ont joué un rôle important dans la lutte contre le fascisme. Citons : Paul Daxhelet, Jules Bosmant, Julien Lahaut, Jean Terfve, Léon-Eli Troclet ...

Les otages

Les otages constituent une des catégories les mieux représentées au fort (près d'un tiers des détenus).

Ils étaient désignés nominativement, principalement à la suite d'agressions à l'encontre de membres de l'armée allemande ou de collaborateurs; ou en représailles d'actes de résistance.

Beaucoup sont choisis parmi les résistants et les communistes, mais aussi parmi les notables et les personnes utiles ou connues sur le plan local ou national et dont l'incarcération était susceptible de frapper particulièrement les esprits.

Citons : Walter Delsat, Arthur Masson, Joseph Pholien ...

Les résistants

Font partie de cette catégorie de prisonniers : tous ceux qui s'opposent à l'Ordre nouveau ; la résistance judiciaire et administrative, y compris les forces de l'ordre ; les réfractaires au travail obligatoire, la presse clandestine ...

Citons : René Halin.

Les femmes

La population du fort de Huy était en majorité masculine.

Une centaine de prénoms féminins ont pu être répertoriés à ce jour dans la liste d'écrou du fort qui compte au total environ 6 000 noms.

Les femmes étaient, semble-t-il, séparées des hommes et cantonnées dans une seule salle, sans confort ni sanitaires. A la différence des détenus masculins, elles n'avaient pas droit à la promenade dans la cour intérieure.

Parmi elles : Félicie Mertens, arrêtée lors de l'opération «*Sonnewende*» et qui sera déportée à Ravensbrück, Berthe Limbrée, arrêtée pour faits de résistance et Marie Thonet-Lecharlier, incarcérée au fort à la place de son époux.

Bibliographie

- BALACE F., *La Barrière belge (1815 – 1830). Les fortifications et les hommes*, dans Bulletin du C.L.H.A.M., tome VII, fascicule 2, Liège, 1998.
- BALACE F., *L'art de la guerre en Belgique au XIX^e siècle. La dangereuse illusion des remparts*, dans Le patrimoine militaire de Wallonie, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2007, p. 51 et ss.
- BRAGARD Ph., *L'art militaire aux Temps modernes*, dans Le patrimoine militaire de Wallonie, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2007, p. 39 et ss.
- COENEN E., *Les canons de 5,7 cm. du fort de Huy*, dans Bulletin du C.L.H.A.M., tome IX, fascicule 9, Liège, 2006.
- CROKAERT P., *Brialmont. Eloge et Mémoires*, Bruxelles, 1924.
- DE RYCKEL, *Histoire de l'établissement militaire de la Belgique*, Gand, 1907.
- DUJARDIN J., *Le fort de Huy et son histoire*, dans Le livre du Millénaire, Liège, Vaillant-Carmanne, 1985.
- FURNEMONT R., *Le château et le fort de Huy*, Huy, 1948.
- JORIS A., *La ville de Huy au Moyen Age. Des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris, 1959.
- JORIS A., *Destin de Huy. Les grandes phases de l'évolution d'une ville mosane*, dans Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, T. 29, 1975.
- LEBEAU J., *Le fort de Huy à travers les siècles*, dans Bulletin du C.L.H.A.M., tome III fascicule 9, Liège, 1988.
- Liège et le royaume des Pays-Bas. Une place forte dans un ensemble défensif 1815 – 1830*, Liège, C.L.H.A.M., 1980.
- LIENARD J., *La situation politique et militaire en 1814-1815*, dans Bulletin du C.L.H.A.M., tome VII, fascicule 3, Liège, 1998.
- MODAVE C., *L'aménagement du territoire et le patrimoine bâti*, dans Le livre du Millénaire, Liège, Vaillant-Carmanne, 1985.
- MORSA D., *Huy au XVIII^e siècle*, dans Le livre du Millénaire, Liège, Vaillant-Carmanne, 1985.
- PETERS C., *Huy. L'enceinte urbaine et la fortification de hauteur*, dans Le Patrimoine militaire de Wallonie, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2007.
- REYBROECK J. (dir.), *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. 15 : Liège – Entité de Huy, Liège, éd. Pierre Mardaga, 1990.
- RORIVE J.P., *La guerre de siège sous Louis XIV en Europe et à Huy*, Bruxelles, 1998.
- RORIVE J.P., *Huy au siècle de Louis XIV*, dans Le livre du Millénaire, Liège, Vaillant-Carmanne, 1985.
- SUTTOR M., *Huy ou la permanence d'un remarquable site défensif*, dans Bulletin du C.L.H.A.M., tome VII, fascicule 10, Liège, 2000.
- WILLEMS R., *La barrière des Pays-Bas (1715 – 1815) de Marlborough à Wellington*, Bruxelles, 1935.
- WYNANTS P., *Huy. Quelques notes sur son histoire et description de sa forteresse*, dans Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, tome 12, 1898.